

Le costume devrait être gris lustré et de tissu léger. Outre le bonnet et la voile, un chapeau de paille à larges bords, bien tissé, et un parasol. Que les soeurs veillent à garder leurs chauds vêtements européens; ils leur seront très nécessaires le matin et le soir. Pour le reste de leur habillement, Révérende Mère, vous pouvez en juger mieux que moi.

Le R.P. Provincial vous donnera des indications utiles pour la traversée, mais voici quelques conseils pour le voyage, par la route, de Matadi à Léopoldville. Des groupes de plus de trois blancs sont trop nombreux. Cependant, cela ne doit pas empêcher vos soeurs missionnaires de quitter ensemble la Belgique. Elles peuvent quitter Matadi par groupes séparés, après deux ou trois jours. Je leur conseillerais de ne pas s'arrêter à Boma, mais d'aller directement à Matadi. Elles précéderont ainsi les officiers de l'Etat et trouveront plus facilement des porteurs à Matadi.

Chaque soeur devra avoir son hamac et huit porteurs, sans compter ceux qui doivent transporter les bagages. A Boma, elles devront laisser en dépôt une certaine somme d'argent qu'elles confieront à un fonctionnaire auquel elles donneront mandat de faire suivre à Léopoldville le colis qui arrivera à leur adresse. Ce serait bien aussi si elles pouvaient apporter quelques centaines de francs pour acheter du bois de construction. Pour le reste, selon les possibilités, j'enverrai un Père ou un Frère pour les chercher à Matadi, avec un ou deux boys de la Mission.

Chaque groupe de soeurs devra également être muni d'une tente, une suffit pour la route de Matadi à Léopoldville : il y a des "chimbecks" à chaque point d'arrêt; ils sont bien construits. Je suppose que les provisions pour le voyage en caravane seront fournies par les officiers du gouvernement à Boma. C'est du moins ce qui a été fait pour nous. A mon avis, au sujet de la route en caravane, il serait bon que les soeurs se couchent tôt et se lèvent à quatre heures du matin ou même plus tôt. Cela leur permettra d'arriver à une halte avant la grande chaleur du jour.

Outre leur trousseau, il est utile, voire nécessaire, que les soeurs apportent, en plus de ce que le Gouvernement leur promettra (ou même qu'elles l'envoient avant leur départ) une petite réserve de choses dont elles auront besoin : du tissu (surtout du coton solide, blanc, rouge, bleu, rayé etc), des boutons, des perles (pour bibelots) de différentes sortes. Si elles ne prennent pas cette précaution, elles pourraient parfois se trouver dans l'embarras, parce que les services du Gouvernement sont très lents.

Ma Révérende Mère, que les soeurs prennent dans leurs provisions, au cas où elles seraient malade, une bonne réserve de sulphate ou chlorhydrate de quinine. Rien que pour le voyage, il leur faudra un comprimé de 30 grammes, qu'elles prendront dès leur arrivée au Congo. Une petite dose quotidienne de 20 ou 25 gr. prise le matin les préservera de la fièvre; mais, si elles sont prises de fièvre, elles devront doubler la dose et la prendre trois ou quatre fois par jour. Si le cher P. Dumont avait suivi ce conseil il ne serait pas mort. Tous les Pères suivent ce traitement à la quinine, et tous vont donc bien. Si des femmes non religieuses désirent accompagner vos soeurs au Congo, je vous conseillerais, Révérende Mère, d'en accepter deux bien choisies. Nous avons pris avec nous deux domestiques dévoués; ils nous rendent les plus grands services.

Veillez agréer, ma Révérende Mère, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux en Notre Seigneur

B. Van Hincxhoven S.J.  
Mission Sainte Marie, près Léopoldville

le 29 juillet 1893

Le R.P. Liagne me demande de vous remettre son respectueux souvenir.